

Rapport aux actionnaires

Troisième trimestre 2003

La Banque Nationale affiche d'excellents résultats pour le troisième trimestre 2003 et atteint tous ses objectifs

- *Bénéfice net de 162 millions \$ par rapport à 26 millions \$ pour le trimestre correspondant de 2002;*
- *Bénéfice par action record de 89 cents, comparativement à 12 cents pour le troisième trimestre 2002;*
- *Bénéfice net du secteur Gestion de patrimoine double par rapport à la même période en 2002;*
- *Excellente qualité du crédit est maintenue.*

MONTRÉAL, le 28 août 2003 – Pour le troisième trimestre terminé le 31 juillet 2003, la Banque Nationale du Canada a déclaré un fort bénéfice net de 162 millions de dollars, en hausse de 17 % par rapport à 138 millions de dollars pour le trimestre précédent et comparativement à 26 millions de dollars pour le trimestre correspondant de 2002. Au troisième trimestre 2002, la Banque avait enregistré une charge pour moins-value de 112 millions de dollars (déduction faite des impôts) pour faire suite à la réévaluation d'un placement dans une société de technologie.

Excluant cette charge des résultats du troisième trimestre 2002, le bénéfice net du troisième trimestre 2003 est en hausse de 24 millions de dollars, soit 17 %. Le bénéfice par action record de 0,89 \$ pour le trimestre se compare à 0,73 \$ pour le trimestre précédent et à 0,12 \$ pour le troisième trimestre de l'exercice financier 2002 (0,73 \$ excluant la charge pour moins-value, en hausse de 22 %). Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires atteint 17,3 % ce trimestre comparativement à 14,8 % pour le trimestre précédent et à 2,3 % pour la même période l'année dernière (14,6 % excluant la charge pour moins-value).

Tous les secteurs d'affaires ont contribué aux excellents résultats financiers du trimestre, mais plus particulièrement le secteur Gestion de patrimoine qui affiche un bénéfice net de 21 millions de dollars, en hausse de 11 millions de dollars ou 110 % par rapport au trimestre correspondant de 2002, en raison de la reprise des activités des particuliers sur les marchés financiers et de la contribution d'Altamira. Par rapport au trimestre précédent, le secteur Gestion de patrimoine augmente son bénéfice net de quatre millions de dollars ou 24 %.

Le secteur Particuliers et entreprises déclare un bénéfice net de 86 millions de dollars pour le troisième trimestre 2003, en hausse de 14 millions de dollars ou 19 % par rapport au trimestre précédent et comparativement à 84 millions de dollars pour la période correspondante de 2002.

Pour le trimestre terminé le 31 juillet

| | 2003 | 2002 | % |
|--|----------------|----------------|-------------|
| Bénéfice net | | | |
| Particuliers et entreprises | 86 | 84 | +2 |
| Gestion de patrimoine | 21 | 10 | +110 |
| Marchés financiers | 61 | 55 | +11 |
| Autres | (6) | (123) | |
| Total | 162 | 26 | +523 |
| Bénéfice par action | 0,89 \$ | 0,12 \$ | +642 |
| Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires | 17,3 % | 2,3 % | |

Pour les neuf mois terminés le 31 juillet

| | 2003 | 2002 | % |
|--|----------------|----------------|------------|
| Bénéfice net | | | |
| Particuliers et entreprises | 249 | 216 | +15 |
| Gestion de patrimoine | 57 | 50 | +14 |
| Marchés financiers | 162 | 190 | -15 |
| Autres | (2) | (162) | |
| Total | 466 | 294 | +59 |
| Bénéfice par action | 2,50 \$ | 1,47 \$ | +70 |
| Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires | 16,6 % | 10,1 % | |

Le bénéfice net du trimestre pour le secteur des Marchés financiers est de 61 millions de dollars comparativement à 37 millions de dollars pour le trimestre précédent et à 55 millions de dollars pour le troisième trimestre de 2002. L'excellente performance de la Trésorerie et une certaine reprise des activités institutionnelles sur les marchés financiers expliquent la hausse du bénéfice net du secteur.

Monsieur Réal Raymond, président et chef de la direction, a souligné que la Banque Nationale rencontre et, dans plusieurs cas, dépasse les objectifs financiers qu'elle s'était fixés. « Je suis très satisfait de la forte performance financière de la Banque depuis le début de l'exercice financier. La Banque poursuit l'exécution efficace de ses priorités stratégiques. » a ajouté M. Raymond.

Pour la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2003, le bénéfice net s'établit à 466 millions de dollars, en hausse de 172 millions de dollars ou 59 % par rapport à la période correspondante de 2002 (en hausse de 60 millions de dollars ou 15 % excluant la moins-value d'un placement). Le bénéfice par action atteint 2,50 \$ pour la période comparativement à 1,47 \$ pour la période correspondante de 2002 (2,08 \$ excluant la moins-value d'un placement). Outre la moins-value d'un placement en 2002, la diminution des dotations aux pertes sur créances est le principal élément qui a contribué à la forte croissance du bénéfice net de la période.

Au 31 juillet 2003, les provisions spécifique et générale pour pertes sur créances étaient supérieures aux prêts douteux bruts de 172 millions de dollars comparativement à 159 millions au 31 octobre 2002.

Au cours du trimestre, la Banque a complété son programme de rachat d'actions dans le cours normal des affaires de 9,1 millions d'actions.

Développement des affaires

La Banque a poursuivi ses démarches afin d'assurer l'intégration des partenariats conclus l'an dernier et d'en maximiser les retombées d'affaires. Ainsi, à la suite de l'entente de distribution conclue en novembre 2002 avec le Groupe Investors, la Great-West et la London Life, les produits de la Banque sont désormais disponibles, sous la marque du Groupe Investors, dans tous les bureaux de cette société au Canada. Les produits de la Banque seront également offerts par les conseillers de la Great-West et de la London Life à compter de cet automne.

Par ailleurs, la Banque a complété le processus d'intégration de la firme de courtage *Altamira Securities*, une des filiales du gestionnaire et distributeur de fonds Altamira acquis en juin 2002, à sa filiale Courtage à escompte Banque Nationale. À compter du 8 septembre prochain, la clientèle de cette firme, qui portera désormais le nom de *Altamira Securities, Division of National Bank Discount Brokerage*, pourra profiter d'une offre de services avantageuse, notamment sur le plan de la tarification, de la gamme de produits offerts et des états de compte, le tout avec le soutien d'une équipe de représentants primée à plusieurs reprises. Le nouveau site web de *Altamira Securities* offrira également aux clients une foule d'informations et de conseils financiers ainsi que la possibilité d'effectuer des transactions en ligne.

Conformément à sa stratégie de développement de ses marchés à l'extérieur du Québec, la Banque a signé, le 10 juillet dernier, une entente pour la distribution de produits bancaires avec un nouveau partenaire, Gestion MD Limitée, filiale de l'Association Médicale Canadienne. Gestion MD Limitée est la seule organisation de services financiers répondant spécifiquement aux besoins financiers des médecins et de leurs familles; elle compte plus de 14 milliards de dollars d'actifs sous gestion et dessert une dizaine de milliers de médecins canadiens. Dans le cadre de cette entente de cinq ans, la gamme complète des produits de la Banque Nationale sera offerte par les conseillers financiers de Gestion MD Limitée à leurs clients, comblant ainsi la totalité des besoins financiers de ces derniers.

Enfin, une nouvelle équipe de directeurs de comptes, répartis dans tout le Québec, a été mise en place en mai dernier afin d'assurer un service-conseil personnalisé aux clients déposants. Cette initiative permettra de fidéliser cette clientèle commerciale à fort potentiel et de lui offrir de nouveaux produits et services, tant pour l'entreprise que pour ses gestionnaires.

Pour plus de renseignements :

M. Michel Labonté
Premier vice-président
Finances et technologie
(514) 394-8610

M. Denis Dubé
Directeur
Service des Relations publiques
(514) 394-8644

Les états financiers trimestriels sont en tout temps disponibles sur le site web de la Banque Nationale du Canada à www.bnc.ca/relationinvestisseurs.

Conférence téléphonique sur les résultats du troisième trimestre 2003 :

- Une conférence téléphonique aura lieu le **28 août 2003 à 13 h 30 HAE**.
- Accès par téléphone en mode écoute seulement :
416-695-5806 / 1-800-273-9672
- Cette conférence sera également diffusée en direct via Internet au www.bnc.ca/relationinvestisseurs.
- Le rapport aux actionnaires et les informations financières complémentaires ainsi que les diapositives de présentation se retrouveront sur la page des relations avec les investisseurs, sur le site de la Banque Nationale, un peu avant le début de la conférence téléphonique.

Rediffusion de la conférence téléphonique :

- L'enregistrement téléphonique archivé sera accessible jusqu'au 4 septembre 2003, en composant le (416) 695-5800 ou le 1-800-408-3053. Le code d'accès est le 1462970.
- Une version archivée de l'événement webdiffusé sera également disponible après la conclusion de l'appel sur le site Internet de la Banque à www.bnc.ca/relationinvestisseurs.

Analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation

Le texte qui suit présente l'analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation de la Banque. Cette analyse est basée sur les états financiers consolidés non vérifiés pour le troisième trimestre et pour la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2003.

Objectifs stratégiques

La Banque Nationale a publié, dans son Rapport annuel 2002, les objectifs stratégiques qu'elle s'est fixés pour l'exercice financier 2003. Le tableau suivant compare ces objectifs aux résultats du troisième trimestre et des neuf mois terminés le 31 juillet 2003.

| | Objectifs | Résultats 3 ^e trimestre | Résultats neuf mois |
|---|-----------------|---------------------------------------|------------------------|
| Croissance du bénéfice par action | 5 % - 10 % | 22 % ⁽¹⁾ | 20 % ⁽¹⁾ |
| Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires | 14 % - 16 % | 17,3 % | 16,6 % |
| Ratio de capital de base | 8,75 % - 9,50 % | | 9,5 % |
| Ratio de versement des dividendes | 30 % - 40 % | | 32 % |

⁽¹⁾ excluant la moins-value d'un placement en 2002

Analyse des résultats

Résultats d'exploitation

Pour le troisième trimestre terminé le 31 juillet 2003, la Banque Nationale a obtenu un bénéfice net de 162 millions de dollars, par rapport à 26 millions de dollars pour le troisième trimestre de 2002 (138 millions de dollars une fois exclue la moins-value d'un placement). Le bénéfice par action est de 0,89 \$ pour le trimestre comparativement à 0,12 \$ pour le trimestre correspondant de 2002 (0,73 \$ excluant la moins-value d'un placement). Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires atteint 17,3 % pour le troisième trimestre 2003 comparativement à 2,3 % pour le trimestre terminé le 31 juillet 2002 (14,6 % excluant la moins-value d'un placement).

Pour la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2003, la Banque Nationale a affiché un bénéfice net de 466 millions de dollars comparativement à 294 millions de dollars pour la même période en 2002, soit une augmentation de 59 % (excluant la moins-value d'un placement, l'augmentation est de 60 millions de dollars ou 15 %). Le bénéfice par action est de 2,50 \$ pour les neuf premiers mois de l'exercice financier en comparaison à 1,47 \$ pour la période correspondante de 2002, soit une progression de 70 % (excluant la moins-value d'un placement comptant pour 61 cents par action, l'augmentation

est de 20 %). Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires atteint 16,6 % pour la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2003 comparativement à 10,1 % pour les neuf premiers mois de 2002 (14,2 % excluant la moins-value d'un placement).

Revenu

Le revenu total du troisième trimestre 2003 est de 851 millions de dollars, comparativement à 657 millions de dollars pour le trimestre correspondant de 2002, en hausse de 194 millions de dollars ou 30 %.

Le revenu net d'intérêt s'établit à 305 millions de dollars pour le troisième trimestre 2003 comparativement à 346 millions de dollars pour le trimestre correspondant de 2002, en baisse de 41 millions de dollars. La baisse provient essentiellement des frais d'intérêt des dépôts indiciels dont le rendement est lié à celui des gestionnaires externes. Les revenus provenant du programme des gestionnaires externes sont comptabilisés comme revenus de négociation compris dans les revenus autres que d'intérêt, alors que les intérêts sur les dépôts dont le rendement est lié au rendement du programme des gestionnaires externes font partie du revenu net d'intérêt. La bonne performance de ce programme au cours du trimestre explique la baisse du revenu net d'intérêt du secteur des Marchés financiers ainsi qu'une partie de l'augmentation des revenus des opérations de négociation. Par ailleurs, le revenu net d'intérêt du secteur des Particuliers et entreprises atteint 316 millions de dollars, en hausse de 17 millions de dollars, soit 6 %, en raison surtout de la marge bénéficiaire qui passe de 3,11 % au troisième trimestre 2002 à 3,24 % ce trimestre.

Les revenus autres que d'intérêt du trimestre totalisent 546 millions de dollars en comparaison à 311 millions au troisième trimestre 2002, en hausse de 235 millions de dollars. Les revenus de commissions des marchés financiers augmentent de 11 millions de dollars en raison d'une reprise des activités sur les marchés des capitaux, tant de la part des particuliers que des institutions. Les revenus des opérations de négociation et les gains sur valeurs mobilières sont en hausse de 189 millions de dollars pour totaliser 109 millions de dollars. Au troisième trimestre 2002, la Banque avait enregistré une charge pour moins-value sur un placement dans une entreprise de technologie totalisant 137 millions de dollars. Le solde provient surtout des activités de négociation à la Financière Banque Nationale et de la Trésorerie, notamment dans le cadre du programme des gestionnaires externes. Les revenus des services fiduciaires et des fonds communs de placement ont progressé

Analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation (suite)

de 14 millions de dollars, soit 37 %, principalement en raison de l'ajout des revenus d'Altamira.

Pour la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2003, les revenus s'élèvent à 2 459 millions de dollars en hausse de 226 millions de dollars, soit 10 %, par rapport à la même période en 2002. L'augmentation est principalement attribuable aux opérations de négociation et gains sur valeurs mobilières, notamment en raison de l'enregistrement d'une moins-value de 137 millions de dollars sur un placement en 2002, mais également en raison de la bonne performance des opérations de négociation à la Trésorerie et à la Financière Banque Nationale, y compris l'apport des activités de Putnam Lovell.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation du troisième trimestre 2003 sont de 558 millions de dollars comparativement à 508 millions de dollars pour le trimestre correspondant de 2002. Les salaires et avantages sociaux, totalisant 325 millions de dollars et représentant 58 % des charges d'exploitation, sont en hausse de 46 millions de dollars. Cette augmentation est surtout attribuable à l'acquisition d'Altamira et à la rémunération variable à la Trésorerie et à la Financière Banque Nationale.

Pour la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2003, les charges d'exploitation se sont élevées à 1 635 millions de dollars, en hausse de 135 millions de dollars dont 93 millions sont attribuables aux acquisitions d'Altamira et Putnam Lovell. Excluant les acquisitions, les charges d'exploitation augmentent de 3 % par rapport à la période correspondante de 2002.

Résultats sectoriels

Les revenus de chaque secteur sont en équivalent imposables, c'est-à-dire qu'ils sont majorés afin de rendre uniforme les revenus exonérés d'impôts réalisés sur certaines valeurs mobilières en comparaison avec le revenu d'autres instruments financiers. Un montant égal est ajouté à la charge d'impôts. De plus, les dotations aux pertes sur créances des secteurs d'exploitation sont déterminées en fonction des pertes anticipées établies au moyen d'analyses statistiques. L'écart entre les pertes anticipées et les pertes encourues est imputé à la rubrique « Autres » des résultats sectoriels.

Particuliers et entreprises

Le bénéfice net du secteur Particuliers et entreprises s'établit à 86 millions de dollars comparativement à 84 millions de dollars pour la période correspondante de 2002, ce qui avait été le meilleur trimestre de 2002 pour ce secteur d'activité. Le revenu net d'intérêt, de 316 millions de dollars, a augmenté de 17 millions de dollars en

raison surtout de la marge bénéficiaire qui passe de 3,11 % au troisième trimestre 2002 à 3,24 % ce trimestre. Les revenus autres que d'intérêt ont augmenté de six millions de dollars pour se chiffrer à 165 millions. Cette hausse est surtout attribuable aux commissions sur prêts commerciaux et aux revenus d'assurances. Les charges d'exploitation du trimestre sont de 295 millions de dollars comparativement à 273 millions de dollars au troisième trimestre 2002. Près de 20 % de l'augmentation est attribuable aux investissements requis dans le cadre des nouveaux partenariats. Enfin, les pertes sur prêts anticipées sont demeurées relativement stables à 52 millions de dollars pour le trimestre comparativement à 53 millions de dollars pour le trimestre correspondant de 2002.

Pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2003, le bénéfice net du secteur Particuliers et entreprises s'élève à 249 millions de dollars, en hausse de 33 millions ou 15 %. Le revenu net d'intérêt de 928 millions de dollars augmente de 41 millions, soit près de 5 %, surtout grâce à la marge bénéficiaire qui s'améliore de 12 points de base à 3,22 % pour les neuf premiers mois de 2003. Les revenus autres que d'intérêt, totalisant 468 millions de dollars, augmentent de 26 millions de dollars, soit près de 6 %, surtout en raison des commissions sur prêts commerciaux, aux revenus d'assurances et aux revenus de cartes de crédit. Les charges d'exploitation sont de 850 millions de dollars pour la période, soit 30 millions de dollars de plus que pour la même période en 2002. Le ratio des charges d'exploitation sur les revenus s'améliore passant de 61,7 % pour les neuf premiers mois de 2002 à 60,9 % pour la période terminée le 31 juillet 2003.

Gestion de patrimoine

Le bénéfice net du secteur Gestion de patrimoine atteint 21 millions de dollars pour le troisième trimestre 2003, plus du double de celui du trimestre correspondant de l'année précédente. Les revenus totalisent 166 millions de dollars ce trimestre comparativement à 138 millions pour le même trimestre en 2002, une croissance de 20 %. L'ajout des revenus d'Altamira de 15 millions de dollars ainsi que la reprise des activités des particuliers sur les marchés de capitaux expliquent la forte progression des revenus de ce secteur. Les charges d'exploitation de 132 millions de dollars pour le troisième trimestre 2003 se comparent à 120 millions de dollars pour la même période en 2002. L'augmentation est attribuable à l'ajout des charges d'exploitation d'Altamira et à la rémunération variable de la filiale de courtage.

Pour la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2003, le bénéfice net du secteur Gestion de patrimoine est de 57 millions de dollars par rapport à 50 millions de dollars pour la même période en 2002, une augmentation de 14 %. La contribution d'Altamira, en partie atténuée par la baisse des activités de courtage, explique la croissance de la période.

Analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation (suite)

Marchés financiers

Pour le troisième trimestre 2003, le bénéfice net du secteur des Marchés financiers est de 61 millions de dollars par rapport à 55 millions pour la période correspondante de 2002, soit une augmentation de six millions de dollars ou 11 %. Les revenus de 232 millions de dollars, pour le trimestre, sont en hausse de 30 millions de dollars ou 15 %, principalement en raison des revenus de négociation tant à la Trésorerie qu'à la Financière Banque Nationale. Les charges d'exploitation de 129 millions de dollars ont augmenté de 26 millions de dollars par rapport au troisième trimestre de 2002. Près de la moitié de l'augmentation est attribuable à la rémunération variable à la Trésorerie et à la filiale de courtage. Le solde provient de l'ajout des charges d'exploitation provenant de Putnam Lovell. Les pertes sur prêts anticipées sont de 9 millions de dollars pour le troisième trimestre 2003 comparativement à 11 millions pour la période correspondante de l'année dernière.

Pour la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2003, le bénéfice net sectoriel est de 162 millions de dollars, en baisse de 28 millions de dollars par rapport à la même période l'année dernière. Les revenus sont de 656 millions de dollars pour la période comparativement à 629 millions pour la période correspondante de 2002, soit une augmentation de 4 %. Les charges d'exploitation de 374 millions de dollars pour la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2003 se comparent à 296 millions de dollars pour la même période en 2002. La plus grande partie de l'augmentation est attribuable à l'ajout des charges d'exploitation de Putnam Lovell. Les dotations pour pertes sur créances de la période sont de 31 millions de dollars par rapport à 32 millions de dollars pour la même période en 2002.

Autres

La perte nette de la rubrique « Autres » des résultats sectoriels est de six millions de dollars pour le troisième trimestre 2003 comparativement à une perte de 123 millions de dollars pour la même période en 2002. Au troisième trimestre de 2002, la Banque avait enregistré une charge de moins-value de 112 millions de dollars (déduction faite des impôts) pour un placement dans une société technologique.

Pour les premiers neuf mois de 2003, la perte nette de la rubrique « Autres » de deux millions de dollars se compare à une perte de 162 millions de dollars pour la période correspondante de 2002. Les revenus sont plus élevés de 105 millions de dollars surtout en raison de la comptabilisation d'une moins-value sur un placement l'année dernière. L'écart favorable de 299 millions de dollars des dotations aux pertes sur créances s'explique notamment par la révision d'estimation des provisions de 185 millions

enregistrée au premier trimestre de 2002, les pertes de 100 millions de dollars du secteur des télécommunications, la réduction de la provision générale pour risques de crédit de 30 millions de dollars ainsi que l'écart des pertes anticipées imputées aux unités d'affaires et les pertes encourues. Ces écarts favorables sont en partie compensés par le gain net de 115 millions de dollars provenant de la cession de l'activité de prêts sur garantie aux États-Unis comptabilisé en 2002 à la rubrique des « Activités abandonnées ».

Gestion des risques

Risques de crédit

Les dotations aux pertes sur créances du trimestre s'établissent à 45 millions de dollars par rapport à 62 millions pour le trimestre correspondant de 2002. Pour les neuf premiers mois de l'exercice financier 2003, les pertes sur créances sont de 127 millions de dollars par rapport à 437 millions de dollars pour la même période en 2002. Excluant la révision d'estimation des provisions de 185 millions de dollars enregistrée en 2002, les dotations aux pertes sur créances ont diminué de 125 millions de dollars pour la période.

Au 31 juillet 2003, les provisions pour pertes sur créances excèdent les prêts douteux de 172 millions de dollars comparativement à 159 millions de dollars au 31 octobre 2002, soit une amélioration de 13 millions de dollars. Au cours du trimestre, les nouveaux prêts douteux bruts (déduction faite des récupérations) ont totalisé 40 millions de dollars, comparativement à 37 millions pour le trimestre précédent.

Le ratio des prêts douteux privés bruts, sur la somme du capital tangible et des provisions, est de 13,2 % au 31 juillet 2003, comparativement à 14,1 % au 31 octobre 2002.

Risques des marchés – Activités de négociation

La méthode VaR (Valeur à risque) est l'un des principaux outils utilisés dans la gestion des risques des marchés reliés aux activités de négociation. La mesure VaR est fondée sur l'établissement d'un niveau de confiance de 99 % et la simulation utilise deux ans d'horizon historique. La gestion des risques des marchés est décrite plus amplement à la page 49 du Rapport annuel 2002.

Le tableau, à la page suivante, intitulé « Activités de négociation », illustre la distribution des risques des marchés par type de risque, soit : taux d'intérêt, change et le risque sur les prix des actions et des marchandises. Pour le troisième trimestre 2003, le risque de prix a été présenté en deux composantes : les actions et les marchandises. La VaR globale au 31 juillet 2003 est sensiblement au même niveau qu'au trimestre précédent.

Analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation (suite)

Bilan

Au 31 juillet 2003, la Banque a un actif total de 78,4 milliards de dollars comparativement à 74,6 milliards de dollars au 31 octobre 2002 et à 72,3 milliards au 31 juillet 2002. Le tableau qui suit présente les principaux postes de prêts et dépôts.

| Volumes moyens mensuels (en millions de dollars) | Juillet 2003 | Octobre 2002 | Juillet 2002 |
|---|-----------------|-----------------|-----------------|
| Prêts et acceptations* | | | |
| Hypothécaires résidentiels | 17 893 | 17 452 | 17 350 |
| Aux particuliers | 4 750 | 4 758 | 4 665 |
| Créances sur cartes de crédit | 1 482 | 1 383 | 1 340 |
| Aux entreprises | 14 452 | 15 342 | 15 127 |
| Acceptations bancaires | 3 606 | 3 369 | 3 223 |
| | 42 183 | 42 304 | 41 705 |
| Dépôts | | | |
| Particuliers (solde) | 23 501 | 22 607 | 22 456 |
| Épargne hors bilan des particuliers (solde) | 48 850 | 45 636 | 41 471 |
| Entreprises et administrations publiques | 11 155 | 10 263 | 10 577 |

* incluant les actifs titrisés

Au 31 juillet 2003, les prêts hypothécaires résidentiels totalisaient 17,9 milliards de dollars en hausse d'environ 3 % tant par rapport au 31 octobre 2002 que par rapport à l'année dernière. Excluant les prêts indirects, le volume des prêts aux particuliers est de 4,1 milliards de dollars en progression de 8 % depuis un an.

Les créances sur cartes de crédit ont augmenté de 10 % depuis un an et de 7 % depuis le début de l'exercice financier pour s'élever à 1,5 milliard de dollars au 31 juillet 2003. Les prêts et acceptations aux entreprises de 18,1 milliards de dollars se

comparent à 18,7 milliards au 31 octobre 2002 et à 18,3 milliards il y a un an. La diminution provient surtout des prêts aux grandes sociétés.

Les dépôts de particuliers ont augmenté d'environ un milliard de dollars depuis un an et de près de 900 millions de dollars depuis le 31 octobre 2002 pour un total de 23,5 milliards de dollars au 31 juillet 2003. L'épargne hors bilan administrée par la Banque et ses filiales a crû de 3,2 milliards de dollars depuis le 31 octobre 2002 pour atteindre 48,9 milliards de dollars surtout pour les filiales de courtage. Finalement, les dépôts des entreprises sont en progression de près de 600 millions de dollars depuis le 31 juillet 2002 et d'environ 900 millions par rapport au 31 octobre 2002, en raison surtout des dépôts provenant des petites et moyennes entreprises.

Capital

Le ratio de capital de base et le ratio de capital total, selon les règles de la Banque des Règlements Internationaux, atteignent 9,5 % et 13,5 % respectivement au 31 juillet 2003 comparativement à 9,6 % et 13,6 % au 31 octobre 2002. La légère diminution des ratios de capital est principalement attribuable au programme de rachat de 9,1 millions d'actions ordinaires dans le cours normal des affaires et au rachat de 125 millions d'actions privilégiées, série 12, le 15 mai 2003. La diminution a été amenée par l'émission de 200 millions de dollars d'actions privilégiées au premier trimestre 2003.

Dividendes

Lors de la réunion du 28 août 2003, le Conseil d'administration a déclaré les dividendes réguliers sur les diverses catégories et séries d'actions privilégiées, ainsi qu'un dividende de 28 cents par action ordinaire, payable le 1^{er} novembre 2003 aux actionnaires inscrits le 25 septembre 2003.

Activités de négociation ⁽¹⁾

(en millions de dollars)

| VaR globale par catégorie de risques | Pour le trimestre terminé le 31 juillet 2003 | | | | Pour le trimestre terminé le 30 avril 2003 | | | |
|--------------------------------------|--|------|---------|-----|--|------|---------|-----|
| | À la fin | Haut | Moyenne | Bas | À la fin | Haut | Moyenne | Bas |
| Taux d'intérêt | (4) | (5) | (4) | (2) | (2) | (5) | (3) | (2) |
| Change | (1) | (2) | (1) | - | (1) | (2) | (1) | - |
| Prix ⁽²⁾ | | | | | (3) | (4) | (3) | (2) |
| Actions ⁽²⁾ | (2) | (5) | (3) | (2) | | | | |
| Marchandises ⁽²⁾ | - | (1) | - | - | | | | |
| VaR globale ⁽³⁾ | (4) | (5) | (4) | (3) | (4) | (6) | (4) | (3) |

⁽¹⁾ Les montants sont présentés avant impôts et représentent la VaR quotidienne.

⁽²⁾ Le risque de prix a été présenté en deux composantes pour le trimestre terminé le 31 juillet 2003.

⁽³⁾ La VaR globale tient compte de l'effet de corrélation généré par la diversification des types de risques.

Faits saillants

| (non vérifié) | Trimestre terminé le 31 juillet | | | Neuf mois terminés le 31 juillet | | |
|---|---------------------------------|---------|--------------------------|----------------------------------|--------------------|--------------------------|
| | 2003 | 2002 | Variation en pourcentage | 2003 | 2002 | Variation en pourcentage |
| Résultats d'exploitation | | | | | | |
| (en millions de dollars) | | | | | | |
| Revenu total | 851 \$ | 657 \$ | 30 | 2 459 \$ | 2 233 \$ | 10 |
| Bénéfice net | 162 | 26 | 523 | 466 | 294 | 59 |
| Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires | 17,3 % | 2,3 % | | 16,6 % | 10,1 % | |
| Par action ordinaire | | | | | | |
| Bénéfice net | 0,89 \$ | 0,12 \$ | 642 | 2,50 \$ | 1,47 \$ | 70 |
| Dividendes payés | 0,28 | 0,24 | 17 | 0,80 | 0,69 | 16 |
| Valeur comptable | | | | 20,77 | 19,29 | 8 |
| Cours de l'action | | | | | | |
| haut | 37,41 | 33,73 | | 37,41 | 34,93 | |
| bas | 34,55 | 29,01 | | 29,95 | 24,70 | |
| clôture | 35,38 | 31,60 | | 35,38 | 31,60 | |
| Situation financière | | | | | | |
| (en millions de dollars) | | | | | | |
| | | | | 31 juillet 2003 | 31 octobre 2002 | |
| Actif total | | | | 78 394 \$ | 74 611 \$ | 5 |
| Prêts et acceptations | | | | 45 950 | 43 800 | 5 |
| Dépôts | | | | 51 527 | 51 690 | - |
| Débitures subordonnées et capitaux propres | | | | 5 543 | 5 493 | 1 |
| Ratios de capital – BRI | | | | | | |
| de base | | | | 9,5 % | 9,6 % | |
| total | | | | 13,5 % | 13,6 % | |
| Prêts douteux, déduction faite des provisions spécifique et générale en % des prêts et acceptations | | | | (172) (0,4) % | (159) (0,4) % | |
| Biens sous gestion et administration | | | | 149 320 | 140 737 | |
| Épargne totale des particuliers | | | | 72 351 | 68 243 | |
| Couverture d'intérêts | | | | 9,69 | 7,39 | |
| Couverture de l'actif | | | | 3,10 | 3,02 | |
| Autres renseignements | | | | | | |
| Nombre d'employés | | | | 17 214 | 17 285 | - |
| Nombre de succursales au Canada | | | | 480 | 507 | (5) |
| Nombre de guichets automatiques | | | | 814 | 826 | (1) |

État consolidé des résultats

(non vérifié)
(en millions de dollars, sauf montants par action)

| | Trimestre terminé le | | | Neuf mois terminés le | |
|---|----------------------|------------------|--------------------|-----------------------|--------------------|
| | 31 juillet 2003 | 30 avril 2003 | 31 juillet 2002 | 31 juillet 2003 | 31 juillet 2002 |
| Revenus d'intérêt et dividendes | | | | | |
| Prêts | 483 | 460 | 475 | 1 409 | 1 431 |
| Valeurs mobilières | 125 | 126 | 115 | 401 | 381 |
| Dépôts auprès d'institutions financières | 31 | 32 | 40 | 100 | 137 |
| | 639 | 618 | 630 | 1 910 | 1 949 |
| Frais d'intérêt | | | | | |
| Dépôts | 291 | 235 | 240 | 783 | 746 |
| Débitures subordonnées | 26 | 26 | 28 | 79 | 83 |
| Divers | 17 | 14 | 16 | 45 | 37 |
| | 334 | 275 | 284 | 907 | 866 |
| Revenu net d'intérêt | 305 | 343 | 346 | 1 003 | 1 083 |
| Revenus autres que d'intérêt | | | | | |
| Commissions des marchés financiers | 138 | 120 | 127 | 394 | 405 |
| Frais d'administration sur les dépôts et les paiements | 48 | 46 | 48 | 140 | 139 |
| Opérations de négociation et gains sur valeurs mobilières du compte de placement, montant net | 109 | 33 | (80) | 193 | (32) |
| Commissions sur cartes de crédit | 15 | 11 | 14 | 37 | 36 |
| Commissions sur prêts | 50 | 49 | 45 | 148 | 136 |
| Acceptations, lettres de crédit et de garantie | 17 | 15 | 17 | 51 | 48 |
| Revenus de titrisation (note 7) | 51 | 44 | 42 | 149 | 137 |
| Commissions de change | 16 | 18 | 18 | 52 | 50 |
| Services fiduciaires et fonds communs de placement | 52 | 51 | 38 | 157 | 108 |
| Divers | 50 | 43 | 42 | 135 | 123 |
| | 546 | 430 | 311 | 1 456 | 1 150 |
| Revenu total | 851 | 773 | 657 | 2 459 | 2 233 |
| Dotations aux pertes sur créances | 45 | 41 | 62 | 127 | 437 |
| | 806 | 732 | 595 | 2 332 | 1 796 |
| Charges d'exploitation | | | | | |
| Salaires et avantages sociaux | 325 | 292 | 279 | 934 | 847 |
| Frais d'occupation et amortissement | 49 | 49 | 47 | 143 | 136 |
| Ordinateurs et équipements | 61 | 61 | 56 | 185 | 171 |
| Communications | 19 | 20 | 21 | 60 | 57 |
| Divers | 104 | 107 | 105 | 313 | 289 |
| | 558 | 529 | 508 | 1 635 | 1 500 |
| Bénéfice avant charge d'impôts, part des actionnaires sans contrôle et activités abandonnées | 248 | 203 | 87 | 697 | 296 |
| Charge d'impôts | 80 | 58 | 50 | 211 | 94 |
| | 168 | 145 | 37 | 486 | 202 |
| Part des actionnaires sans contrôle | 7 | 7 | 8 | 21 | 23 |
| Bénéfice avant activités abandonnées | 161 | 138 | 29 | 465 | 179 |
| Activités abandonnées | 1 | - | (3) | 1 | 115 |
| Bénéfice net | 162 | 138 | 26 | 466 | 294 |
| Dividendes sur actions privilégiées | 6 | 8 | 4 | 19 | 16 |
| Bénéfice net attribuable aux actions ordinaires | 156 | 130 | 22 | 447 | 278 |
| Nombre d'actions ordinaires en circulation (en milliers) | | | | | |
| Moyen - non dilué | 175 363 | 178 348 | 184 134 | 178 818 | 187 782 |
| Moyen - dilué | 177 038 | 179 666 | 185 439 | 180 209 | 189 003 |
| Fin de période | | | | 174 507 | 183 256 |
| Bénéfice avant activités abandonnées par action ordinaire | | | | | |
| non dilué | 0,88 | 0,73 | 0,13 | 2,49 | 0,86 |
| dilué | 0,87 | 0,72 | 0,13 | 2,48 | 0,86 |
| Bénéfice net par action ordinaire | | | | | |
| non dilué | 0,89 | 0,73 | 0,12 | 2,50 | 1,47 |
| dilué | 0,88 | 0,72 | 0,11 | 2,48 | 1,46 |
| Dividende par action ordinaire | 0,28 | 0,26 | 0,24 | 0,80 | 0,69 |

Bilan consolidé

(non vérifié)
(en millions de dollars)

| | 31 juillet 2003 | 30 avril 2003 | 31 octobre 2002 | 31 juillet 2002 |
|--|--------------------|------------------|--------------------|--------------------|
| ACTIF | | | | |
| Liquidités | | | | |
| Encaisse et dépôts à la Banque du Canada | 325 | 328 | 245 | 349 |
| Dépôts auprès d'institutions financières | 6 271 | 5 255 | 6 619 | 6 542 |
| | 6 596 | 5 583 | 6 864 | 6 891 |
| Valeurs mobilières | | | | |
| Compte de placement | 6 879 | 7 106 | 6 790 | 6 464 |
| Compte de négociation | 14 632 | 14 224 | 13 179 | 11 923 |
| Substituts de prêts | 63 | 63 | 76 | 78 |
| | 21 574 | 21 393 | 20 045 | 18 465 |
| Prêts | | | | |
| Hypothécaires résidentiels | 13 784 | 13 148 | 12 867 | 12 497 |
| Aux particuliers et créances sur cartes de crédit | 6 012 | 5 920 | 5 561 | 5 633 |
| Aux entreprises et aux administrations publiques | 19 857 | 20 216 | 20 680 | 20 579 |
| Titres acquis en vertu de conventions de revente | 3 595 | 3 419 | 2 366 | 2 671 |
| Provisions pour pertes sur créances | (642) | (646) | (662) | (764) |
| | 42 606 | 42 057 | 40 812 | 40 616 |
| Autres actifs | | | | |
| Engagements de clients en contrepartie d'acceptations | 3 344 | 3 128 | 2 988 | 2 773 |
| Actifs détenus aux fins d'aliénation | 19 | 225 | 313 | 415 |
| Immobilisations corporelles | 245 | 241 | 255 | 245 |
| Écart d'acquisition | 660 | 660 | 661 | 352 |
| Actifs incorporels | 183 | 184 | 184 | 11 |
| Actifs divers | 3 167 | 2 320 | 2 489 | 2 532 |
| | 7 618 | 6 758 | 6 890 | 6 328 |
| | 78 394 | 75 791 | 74 611 | 72 300 |
| PASSIF ET CAPITAUX PROPRES | | | | |
| Dépôts | | | | |
| Particuliers | 23 501 | 23 234 | 22 607 | 22 456 |
| Entreprises et administrations publiques | 23 173 | 22 741 | 22 582 | 22 607 |
| Institutions de dépôts | 4 853 | 4 209 | 6 501 | 6 227 |
| | 51 527 | 50 184 | 51 690 | 51 290 |
| Autres passifs | | | | |
| Acceptations | 3 344 | 3 128 | 2 988 | 2 773 |
| Engagements afférents à des titres vendus à découvert | 6 227 | 6 331 | 5 542 | 5 042 |
| Engagements afférents à des titres vendus en vertu de conventions de rachat | 6 182 | 4 358 | 4 416 | 3 582 |
| Passifs divers | 5 147 | 5 742 | 3 996 | 3 686 |
| | 20 900 | 19 559 | 16 942 | 15 083 |
| Débiteures subordonnées | | | | |
| Part des actionnaires sans contrôle | 1 543 | 1 553 | 1 592 | 1 600 |
| | 424 | 433 | 486 | 493 |
| Capitaux propres | | | | |
| Actions privilégiées | 375 | 500 | 300 | 300 |
| Actions ordinaires | 1 580 | 1 583 | 1 639 | 1 637 |
| Surplus d'apport | 2 | - | - | - |
| Bénéfices non répartis | 2 043 | 1 979 | 1 962 | 1 897 |
| | 4 000 | 4 062 | 3 901 | 3 834 |
| | 78 394 | 75 791 | 74 611 | 72 300 |

État consolidé des flux de trésorerie

(non vérifié)
(en millions de dollars)

| | Trimestre terminé le 31 juillet | | Neuf mois terminés le 31 juillet | |
|---|---------------------------------|---------|----------------------------------|----------|
| | 2003 | 2002 | 2003 | 2002 |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation | | | | |
| Bénéfice net | 162 | 26 | 466 | 294 |
| Ajustements pour : | | | | |
| Dotations aux pertes sur créances excluant les activités abandonnées | 45 | 62 | 127 | 437 |
| Dotations aux pertes sur créances attribuées aux activités abandonnées | - | (1) | 1 | (51) |
| Amortissement des immobilisations corporelles | 12 | 15 | 36 | 40 |
| Impôts futurs | 1 | (2) | 2 | (5) |
| Redressement relatif au change pour les débetures subordonnées | (10) | 5 | (49) | (2) |
| Charge pour moins-value | - | 137 | - | 137 |
| Pertes (gains) sur la vente des valeurs mobilières du compte de placement, nets | 3 | (20) | (1) | (48) |
| Charge au titre des options sur actions (note 2) | 2 | - | 2 | - |
| Variation des intérêts à payer | 19 | (43) | 16 | (143) |
| Variation des intérêts à recevoir | 10 | (49) | 15 | (3) |
| Variation des impôts à payer | 51 | 4 | 136 | 96 |
| Variation des pertes (gains) non réalisés et des montants à payer sur les instruments dérivés | (2) | 57 | 299 | (9) |
| Variation des valeurs mobilières du compte de négociation | (408) | (246) | (1 453) | (931) |
| Variation des autres éléments | (1 546) | (211) | (79) | (67) |
| | (1 661) | (266) | (482) | (255) |
| Flux de trésorerie liés aux activités de financement | | | | |
| Variation des dépôts | 1 343 | 204 | (163) | (146) |
| Rachat et échéance de débetures subordonnées | - | (35) | - | (45) |
| Émission d'actions ordinaires | 11 | 35 | 23 | 43 |
| Émission d'actions privilégiées | - | - | 200 | - |
| Rachat d'actions ordinaires aux fins d'annulation | (58) | (94) | (298) | (278) |
| Rachat d'actions privilégiées aux fins d'annulation | (125) | - | (125) | (192) |
| Dividendes versés | (55) | (49) | (156) | (145) |
| Variation des engagements afférents à des titres vendus à découvert | (104) | (1 140) | 685 | (337) |
| Variation des engagements afférents à des titres vendus en vertu de conventions de rachat | 1 824 | (1 108) | 1 766 | (825) |
| Variation des autres éléments | - | (1) | (7) | (4) |
| | 2 836 | (2 188) | 1 925 | (1 929) |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement | | | | |
| Variation des prêts | 230 | (1 703) | 663 | (656) |
| Variation de la titrisation d'actifs | (425) | 364 | (1 044) | (279) |
| Produit tiré de la cession des prêts garantis | - | - | - | 2 540 |
| Achats des valeurs mobilières du compte de placement | (3 406) | (6 208) | (14 877) | (15 208) |
| Ventes des valeurs mobilières du compte de placement | 3 631 | 6 091 | 14 802 | 15 511 |
| Variation des titres acquis en vertu de conventions de revente | (176) | 2 491 | (1 229) | 1 370 |
| Variation des immobilisations corporelles | (16) | (22) | (26) | (35) |
| | (162) | 1 013 | (1 711) | 3 243 |
| Augmentation (diminution) des espèces et quasi-espèces | 1 013 | (1 441) | (268) | 1 059 |
| Espèces et quasi-espèces, au début | 5 583 | 8 332 | 6 864 | 5 832 |
| Espèces et quasi-espèces, à la fin | 6 596 | 6 891 | 6 596 | 6 891 |
| Espèces et quasi-espèces | | | | |
| Encaisse et dépôts à la Banque du Canada | 325 | 349 | 325 | 349 |
| Dépôts auprès d'institutions financières | 6 271 | 6 542 | 6 271 | 6 542 |
| Total | 6 596 | 6 891 | 6 596 | 6 891 |
| Intérêts et dividendes versés | 370 | 378 | 1 049 | 1 176 |
| Impôts versés | 28 | 46 | 74 | 87 |

État consolidé de la variation des capitaux propres

(non vérifié)
(en millions de dollars)

| | Neuf mois terminés le 31 juillet | |
|---|----------------------------------|--------------|
| | 2003 | 2002 |
| Capital-actions, au début | 1 939 | 2 160 |
| Émission d'actions ordinaires | 23 | 43 |
| Émission d'actions privilégiées (note 6) | 200 | - |
| Rachat d'actions ordinaires aux fins d'annulation (note 6) | (82) | (74) |
| Rachat d'actions privilégiées, séries 10,11 et 12 aux fins d'annulation (note 6) | (125) | (192) |
| Capital-actions, à la fin | 1 955 | 1 937 |
| Surplus d'apport, au début | - | - |
| Charge au titre des options sur actions (note 2) | 2 | - |
| Surplus d'apport, à la fin | 2 | - |
| Bénéfices non répartis, au début | 1 962 | 1 956 |
| Bénéfice net | 466 | 294 |
| Dividendes | | |
| actions privilégiées | (19) | (16) |
| actions ordinaires | (143) | (129) |
| Impôts relatifs aux dividendes sur actions privilégiées, séries 10,11,12,13 et 15 | (1) | (1) |
| Prime versée sur les actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation (note 6) | (216) | (204) |
| Frais d'émission d'actions, déduction faite des impôts | (3) | - |
| Pertes de change non réalisées, déduction faite des impôts | (3) | (3) |
| Bénéfices non répartis, à la fin | 2 043 | 1 897 |
| Capitaux propres | 4 000 | 3 834 |

Notes afférentes aux états financiers consolidés (non vérifiées) (en millions de dollars)

Les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés vérifiés de l'exercice terminé le 31 octobre 2002. Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation adoptée pour l'exercice 2003.

1- Principales conventions comptables

Ces états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés de la Banque ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus («PCGR») du Canada en utilisant les conventions comptables décrites dans son plus récent Rapport annuel au 31 octobre 2002, à l'exception des nouvelles normes décrites à la note 2 et de la comptabilisation au premier trimestre de 2002, de l'écart entre la provision générale pour risque de crédit selon les exigences du Surintendant des institutions financières au Canada et selon les PCGR du Canada, tel que décrit à la note 28 des états financiers consolidés annuels de 2002.

L'adoption par la Banque des PCGR du Canada, au premier trimestre de 2002, aurait eu pour effet de diminuer le bénéfice net de 57 millions de dollars, d'augmenter les dotations aux pertes sur créances de 97 millions de dollars, de diminuer la charge d'impôts de 40 millions de dollars, et de diminuer le bénéfice net par action ordinaire non dilué et dilué de 0,30 \$. De plus, le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires aurait diminué de 6,26 %.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

2- Normes comptables récentes qui ont été adoptées

Rémunérations à base d'actions

La Banque a adopté le 1^{er} novembre 2002 les exigences de la norme de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (« l'ICCA ») intitulée « Rémunérations et autres paiements à base d'actions ». Celle-ci établit des normes de constatation, de mesure et d'information applicables aux rémunérations à base d'actions et autres paiements à base d'actions versés en contrepartie des biens et des services. Vous trouverez ci-après une description des nouvelles conventions comptables et l'incidence de l'adoption de cette nouvelle norme sur les états financiers consolidés pour la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2003.

A) Régime de droits à la plus-value des actions (« Régime de DPVA »)

Conformément à cette nouvelle norme, les DPVA sont comptabilisés à la juste valeur en évaluant, sur une base continue, l'excédent du cours du marché de l'action sur le prix d'exercice de l'option. La nouvelle norme s'applique aux DPVA en cours à la date d'adoption et aux octrois ultérieurs. L'obligation de la Banque, qui résulte de la variation du cours du marché de l'action, est constatée aux résultats sur une base linéaire sur la période d'acquisition, soit quatre ans, et un montant correspondant est inclus dans les « Autres passifs ». À l'expiration du délai d'acquisition des droits et jusqu'à l'exercice des DPVA, la variation du montant de l'obligation attribuable à des variations du cours de l'action est constatée en augmentation ou diminution de la charge de rémunération de la période au cours de laquelle les variations surviennent. En ce qui a trait aux DPVA en cours à la date d'adoption, l'application des règles de transition de la nouvelle norme, en tenant compte du passif comptabilisé antérieurement par la Banque, n'a pas exigé d'ajustement cumulatif au solde des bénéfices non répartis au 1^{er} novembre 2002. De plus, cette nouvelle norme n'a eu aucun effet significatif sur les états financiers consolidés pour la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2003.

B) Régime d'options d'achat d'actions

Tel qu'il est encouragé par la nouvelle norme, la Banque a choisi d'adopter la méthode de la juste valeur pour la comptabilisation des options d'achat d'actions octroyées à compter du 1^{er} novembre

2002. La juste valeur des options d'achat d'actions est évaluée à la date d'attribution au moyen du modèle Black & Scholes.

Ce coût est constaté sur une base linéaire sur la période d'acquisition, soit quatre ans, en tant qu'augmentation de la charge de rémunération et du surplus d'apport. Lorsque les options sont levées, le produit reçu, ainsi que le montant du surplus d'apport, est porté au crédit du capital versé des actions ordinaires. Pour les options octroyées avant le 1^{er} novembre 2002, la Banque continue de suivre la convention comptable décrite à la note 1 des états financiers consolidés au 31 octobre 2002.

La juste valeur, à la date d'attribution, des options octroyées en 2003 a été évaluée à 6,90 \$ à l'aide du modèle Black & Scholes. Les hypothèses utilisées étaient les suivantes : i) un taux d'intérêt hors risque de 4,54 %, ii) une durée de vie prévue de six ans pour les options, iii) une volatilité prévue de 27 % et iv) des dividendes prévus de 3,36 %.

L'incidence de l'adoption de la méthode de la juste valeur sur les états financiers consolidés pour la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2003 est une augmentation d'environ 1,6 million de dollars de la charge de rémunération et du surplus d'apport.

Informations à fournir sur les garanties

Le 30 avril 2003, la Banque a adopté les exigences de la note d'orientation concernant la comptabilité no 14 de l'ICCA intitulée, « Informations à fournir sur les garanties » (NOC-14). Cette note donne une définition élargie des garanties et exige que le garant divulgue des informations significatives sur les garanties qu'il a données.

En vertu de NOC-14, une garantie est un contrat (y compris un engagement d'indemnisation) qui peut obliger éventuellement le garant à faire des paiements (soit sous forme d'espèces, d'instruments financiers, d'autres actifs ou d'actions propres de l'entité ou de la prestation de services) au bénéficiaire en raison (a) d'un changement d'un taux d'intérêt, du prix d'une valeur mobilière ou d'une marchandise, d'un taux de change, d'un indice ou d'une autre variable, y compris la réalisation ou non-réalisation d'un événement déterminé, qui est lié à un actif, à un passif ou

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

à un titre de capitaux propres du bénéficiaire de la garantie, (b) de l'inexécution d'une obligation contractuelle par un tiers ou (c) du défaut, par un tiers, de rembourser sa dette à la date où celle-ci devient exigible.

Les garanties importantes émises par la Banque et en vigueur au 31 juillet 2003 sont décrites ci-dessous :

Lettres de garantie

Dans le cours normal de ses activités, la Banque émet des lettres de garantie. Ces lettres de garantie constituent un engagement irrévocable de la Banque d'effectuer les paiements d'un client qui ne pourrait pas respecter ses obligations financières envers des tiers. La politique de la Banque en ce qui a trait aux biens donnés à titre de sûreté à l'égard des lettres de garantie est similaire à celle des prêts. Généralement, la durée à l'échéance de ces lettres de garantie est inférieure à deux ans. Le montant maximal potentiel des paiements futurs au titre des lettres de garantie s'élevait à environ 841 millions de dollars au 31 juillet 2003. La provision générale pour pertes sur créances inscrite aux livres couvre l'ensemble des risques de crédit incluant ceux des lettres de garantie.

Facilités de liquidités

La Banque fournit des garanties de liquidités dans le cadre de programmes de papier commercial adossé à des prêts administrés par la Banque suite à des opérations de titrisation. Ces garanties de liquidités peuvent seulement être invoquées dans le cas où, suite à une perturbation des marchés, les programmes ne seraient pas en mesure d'accéder au marché du papier commercial. Ces garanties ont une échéance inférieure à un an et sont périodiquement renouvelables. Aucune des garanties de liquidités fournies par la Banque n'a été utilisée à ce jour. Au 31 juillet 2003, le montant maximal potentiel que la Banque pouvait être tenue à verser en vertu de ces garanties de liquidités était de 499 millions de dollars. Aucun montant n'a été constaté au bilan consolidé au titre de ces facilités de liquidités.

Produits dérivés

La Banque, dans le cours normal de ses activités, vend des options de vente pour répondre aux besoins de ses clients, ainsi que pour ses propres activités de gestion des risques et de négociation.

Les options de vente sont des ententes contractuelles en vertu desquelles la Banque accorde à l'acheteur le droit, mais non l'obligation, de vendre, à une date donnée ou avant cette date, un montant déterminé de devises, de marchandises ou d'instruments financiers, à un prix convenu au moment où l'option est conclue. Les options de vente vendues qui répondent à la définition de garantie selon NOC-14 comprennent principalement les options sur devises de gré à gré avec des sociétés autres qu'institutions financières et les options sur actions de gré à gré lorsqu'il est probable que la contrepartie possède les titres sous-jacents. L'échéance de ces options varie selon les contrats mais ne dépasse pas deux ans. Le montant maximal potentiel des paiements futurs au titre de ces options vendues s'élevait à 838 millions de dollars au 31 juillet 2003. À cette date, la Banque avait constaté au bilan consolidé un passif de 14 millions de dollars relativement à ces options de vente.

Prêts de titres

En vertu d'ententes de prêts de titres que la Banque a conclues avec certains clients qui lui ont confié préalablement la garde de leurs titres, la Banque, à titre d'agent pour ces clients, prête leurs titres à des tierces parties et indemnise ces clients en cas de perte. Afin de se protéger contre toute perte éventuelle, la Banque exige de l'emprunteur, à titre de sûreté, un montant en espèces ou des titres négociables hautement liquides, ayant une juste valeur supérieure à celle des titres prêtés. La juste valeur des titres prêtés s'élevait à 1,1 milliard de dollars au 31 juillet 2003. Aucun montant n'a été constaté au bilan consolidé au titre des indemnités potentielles résultant des opérations de prêts de titres.

Cessions d'entreprise et d'activités

Dans le cadre d'une cession d'entreprise et de cessions d'activités, la Banque s'est engagée à indemniser l'acquéreur de pertes résultant de certains types de réclamations se rapportant à l'exploitation antérieure de l'entreprise ou des activités par la Banque, ainsi qu'à des déclarations et des garanties qui s'avèrent incorrectes à la date où ces déclarations et garanties ont été faites. Certaines ententes prévoient une limite au montant maximal des paiements futurs, le montant pour l'ensemble de ces ententes s'élevait au 31 juillet 2003 à environ 255 millions de dollars. Une entente ne prévoit aucune limite au montant maximal des paiements futurs en cas de mise en jeu de la

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

garantie et, en plus, compte tenu de la nature de ces engagements, la Banque n'est pas en mesure d'estimer le montant maximal potentiel qu'elle pourrait être tenue à verser. La période de survie des diverses clauses d'indemnisation stipulées dans les ententes sont variables. Aucun montant n'a été constaté au bilan consolidé au titre de ces ententes d'indemnisation.

Acquisition d'entreprise

En juin 2002, la Banque a acheté la banque d'investissement américaine Putnam Lovell Group Inc. La contrepartie totale versée à la clôture s'est chiffrée à 27 millions de dollars, composée de 807 294 actions ordinaires de la Banque évaluées à 26 millions de dollars à cette date et d'un montant en espèces totalisant un million de dollars. Un montant additionnel composé de 476 119 actions ordinaires de la Banque évaluées à 15 millions de dollars à cette date sera payé en 2004, conditionnellement à l'atteinte de certains objectifs de rentabilité. La valeur des actions ordinaires a été établie sur la base de la moyenne des cours de clôture des actions de la Banque sur une période de quelques jours précédant la date de détermination du nombre d'actions, soit le 18 juin 2002. Aucun montant n'a été constaté au bilan consolidé relativement à cette contrepartie conditionnelle.

Indemnisation des administrateurs et dirigeants

En vertu de ses règlements administratifs, la Banque indemnise ses administrateurs et dirigeants, pour la durée de leur mandat, et indemnise toute personne qui, à sa demande, a agi en cette qualité pour une entité dont la Banque est actionnaire ou créancière. La Banque les indemnise, conformément à ses règlements, de tous les frais, charges et dépenses découlant de poursuites ou d'une enquête administrative dont les administrateurs et dirigeants pourraient faire l'objet par suite de l'exécution de leurs fonctions. La Banque maintient un programme d'assurance responsabilité des administrateurs et des dirigeants de la Banque. La nature de ces indemnisations ne permet pas à la Banque d'estimer de façon raisonnable le montant maximal potentiel dont la Banque pourrait être tenue à verser. Aucun montant n'a été constaté au bilan consolidé.

Autres ententes d'indemnisation

Dans le cours normal de ses activités, incluant les opérations de titrisation, la Banque conclut des ententes contractuelles autres que celles décrites ci-dessus. En vertu de ces ententes,

elle s'engage à indemniser la contrepartie à l'entente de tous les coûts découlant de litiges, de changements aux lois et règlements (incluant la législation fiscale), de réclamations relatives au rendement passé, d'assertion inexacte ou de l'inexécution de certaines clauses restrictives. La nature de ces ententes ne permet pas d'estimer de façon raisonnable le montant maximal que la Banque pourrait être tenue à verser. La durée de ces ententes est stipulée dans chaque contrat. Aucun montant n'a été constaté dans le bilan consolidé au titre de ces ententes.

Autre garantie

En vertu d'entente de garantie mutuelle imposée par une autorité réglementaire, une filiale de la Banque s'est portée garante de tous les engagements, dettes et passifs d'une société satellite jusqu'à concurrence de son capital réglementaire, soit 22 millions de dollars au 31 juillet 2003. Cette garantie prendra fin au plus tard à la date de disposition du placement dans la société satellite ou plus tôt si jugé approprié par l'autorité réglementaire. À ce jour, cette garantie n'a pas été utilisée et, aucun montant n'a été constaté au bilan consolidé en vertu de cette entente.

Sortie d'actifs à long terme et abandon d'activités

En 2002, l'ICCA a publié une nouvelle norme intitulée « Sortie d'actifs à long terme et abandon d'activités ». Celle-ci définit des normes de constatation, de mesure, de présentation et d'information applicables à la sortie d'actifs à long terme non monétaires. Les actifs à long terme destinés à être cédés autrement que par vente doivent continuer d'être classés comme actifs détenus aux fins d'utilisation jusqu'à la date de cession. Quant à ceux destinés à la vente et qui répondent à certains critères, ils doivent être présentés séparément au bilan et être mesurés au moindre de leur valeur comptable et de leur juste valeur, moins les frais de disposition.

De plus, selon cette norme, la définition d'activités abandonnées a été élargie. Ce changement n'a pas eu de répercussions dans la présentation des activités abandonnées.

Ces nouvelles exigences n'ont pas eu d'incidence significative pour la Banque. Cette nouvelle norme s'applique aux opérations de sorties amorcées, par suite d'un engagement à poursuivre un plan, depuis le 1^{er} mai 2003.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

3- Normes comptables récentes qui ne sont pas encore adoptées

Entités à détenteurs de droits variables

En juin 2003, l'ICCA a publié la note d'orientation en comptabilité no 15 « Consolidation des entités à détenteurs de droits variables ». Cette note d'orientation est harmonisée avec la norme américaine correspondante et comporte des directives afin de déterminer le principal bénéficiaire des entités à détenteurs de droits variables et celui qui devra donc consolider ces dernières.

Cette note d'orientation s'appliquera aux exercices et périodes intermédiaires ouverts à compter du 1^{er} janvier 2004. La Banque évalue présentement l'incidence de cette nouvelle note d'orientation.

Dépréciation d'actifs à long terme

En 2002, l'ICCA a publié une nouvelle norme intitulée « Dépréciation d'actifs à long terme ». Celle-ci définit des normes de constatation, de mesure et d'information applicables à la dépréciation d'actifs à long terme. Cette norme stipule qu'une perte de valeur doit être constatée lorsque la valeur comptable d'un actif à long terme destiné à être utilisé excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de son utilisation et de sa cession. La perte de valeur constatée doit être mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur. Cette norme s'appliquera à la Banque à compter du 1^{er} novembre 2003. La Banque évalue présentement l'incidence de cette nouvelle norme.

4- Prêts et prêts douteux

| | Montant brut | Prêts douteux | | | Nets |
|--|-----------------|---------------|-------------------------|-------------------------------|-------|
| | | Bruts | Provision spécifique | Provision pays désignés | |
| 31 juillet 2003 | | | | | |
| Prêts hypothécaires résidentiels | 13 784 | 6 | 2 | - | 4 |
| Prêts aux particuliers et créances sur cartes de crédit | 6 012 | 32 | 16 | - | 16 |
| Prêts aux entreprises et aux administrations publiques | 19 857 | 432 | 199 | 20 | 213 |
| Titres acquis en vertu de conventions de revente | 3 595 | - | - | - | - |
| | 43 248 | 470 | 217 | 20 | 233 |
| Provision générale ⁽¹⁾ | | | | | (405) |
| Prêts douteux déduction faite des provisions spécifique et générale | | | | | (172) |
| 31 octobre 2002 | | | | | |
| Prêts hypothécaires résidentiels | 12 867 | 23 | 3 | - | 20 |
| Prêts aux particuliers et créances sur cartes de crédit | 5 561 | 33 | 12 | - | 21 |
| Prêts aux entreprises et aux administrations publiques | 20 680 | 447 | 220 | 22 | 205 |
| Titres acquis en vertu de conventions de revente | 2 366 | - | - | - | - |
| | 41 474 | 503 | 235 | 22 | 246 |
| Provision générale ⁽¹⁾ | | | | | (405) |
| Prêts douteux déduction faite des provisions spécifique et générale | | | | | (159) |

(1) La provision générale pour risque de crédit a été constituée à l'égard de l'ensemble du crédit de la Banque.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

5- Provisions pour pertes sur créances

Pour les neuf mois terminés le

| | Provision spécifique | Provision générale attribuée | Provision générale non attribuée | Provision pays désignés (prêts et valeurs) | 31 juillet 2003 | 31 juillet 2002 |
|---|-------------------------|------------------------------------|--|--|--------------------|--------------------|
| Provisions, au début | 235 | 296 | 109 | 22 | 662 | 879 |
| Transfert de la provision aux actifs détenus aux fins d'aliénation | - | - | - | - | - | (31) |
| Montants liés aux activités abandonnées | - | - | - | - | - | (65) |
| Dotations aux pertes sur créances | 127 | (8) | 8 | - | 127 | 437 |
| Radiations | (183) | - | - | (2) | (185) | (475) |
| Recouvrements | 38 | - | - | - | 38 | 19 |
| Provisions, à la fin | 217 | 288 | 117 | 20 | 642 | 764 |

6- Capital-actions

Émis et entièrement versé au 31 juillet 2003

| | |
|---|-------|
| Actions privilégiées de premier rang | |
| 7 000 000 actions, série 13 | 175 |
| 8 000 000 actions, série 15 | 200 |
| | 375 |
| 174 506 686 actions ordinaires | 1 580 |
| | 1 955 |
| 6 282 965 options d'achat d'actions en circulation | s.o. |

Émission d'actions privilégiées

La Banque a émis, le 31 janvier 2003, 8 000 000 d'actions privilégiées de premier rang à dividende préférentiel et non cumulatif d'un montant trimestriel de 0,365625 dollar par action, série 15, pour une contrepartie de 195 millions de dollars déduction faite des commissions de 5 millions de dollars.

Ces actions sont rachetables au comptant au gré de la Banque, sous réserve de l'obtention du consentement du Surintendant des institutions financières, à compter du 15 mai 2008, en totalité ou en partie, au prix de 26 dollars l'action si elles sont rachetées avant le 15 mai 2009, à 25,75 dollars l'action si elles sont rachetées au cours de la période de 12 mois qui précède le 15 mai 2010, à 25,50 dollars l'action si elles sont rachetées au cours de la période de 12 mois qui précède le 15 mai 2011, à 25,25 dollars l'action si elles sont rachetées au cours de la période de 12 mois qui précède le 15 mai 2012, et à 25,00 dollars l'action si elles sont rachetées à compter du 15 mai 2012, dans chacun des cas, majoré de tous les dividendes déclarés et impayés sur celles-ci à la date fixée pour le rachat.

Rachat d'actions ordinaires

Depuis le 20 janvier 2003, la Banque effectue une offre publique de rachat dans le cours normal de ses activités visant jusqu'à 9 100 000 actions ordinaires au cours de la période de 12 mois se terminant au plus tard le 19 janvier 2004. Les rachats ont été effectués sur le marché libre aux cours du marché par l'intermédiaire de la Bourse de Toronto. Les montants versés en excédent de la valeur comptable moyenne des actions ordinaires ont été imputés aux bénéfices non répartis. Au 31 juillet 2003, la Banque a complété le rachat des 9 100 000 actions ordinaires au prix de 298 millions de dollars, ce qui a réduit de 82 millions de dollars le capital-actions ordinaire et de 216 millions de dollars les bénéfices non répartis.

Rachat d'actions privilégiées

La Banque a racheté, aux fins d'annulation, la totalité de ses actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif, série 12, le 15 mai 2003, au prix de 25,00 \$ l'action, plus les dividendes déclarés et impayés par action jusqu'à la date de rachat.

7- Titrisation

Prêts hypothécaires garantis par la SCHL

Au cours du troisième trimestre 2003, la Banque a titrisé des prêts hypothécaires résidentiels garantis par la SCHL de 405 millions de dollars par la création de titres hypothécaires. La Banque a vendu la totalité de ces titres. La Banque a reçu un produit en espèces de 405 millions de dollars et a conservé les droits relatifs à la marge excédentaire de 19 millions de dollars. Des frais de transaction de 2 millions de dollars ont été constatés à l'état consolidé des résultats au poste « Revenus de titrisation ». Un gain avant impôts d'environ 17 millions, déduction faite des frais de transaction de 2 millions de dollars a été constaté à l'état consolidé des résultats au poste « Revenus de titrisation ».

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

8- Informations sectorielles ⁽¹⁾

Trimestre terminé le 31 juillet

(en équivalent imposable)

(non vérifié) (en millions de dollars)

| | Particuliers et entreprises | | Gestion de patrimoine | | Marchés financiers | | Autres | | Total | |
|--|--------------------------------|--------|--------------------------|------|-----------------------|--------|---------|---------|--------|--------|
| | 2003 | 2002 | 2003 | 2002 | 2003 | 2002 | 2003 | 2002 | 2003 | 2002 |
| Revenu net d'intérêt ⁽²⁾ | 316 | 299 | 22 | 22 | 15 | 68 | (40) | (31) | 313 | 358 |
| Revenus autres que d'intérêt ⁽²⁾ | 165 | 159 | 144 | 116 | 217 | 134 | 29 | (100) | 555 | 309 |
| Revenu total | 481 | 458 | 166 | 138 | 232 | 202 | (11) | (131) | 868 | 667 |
| Charges d'exploitation | 295 | 273 | 132 | 120 | 129 | 103 | 2 | 12 | 558 | 508 |
| Contribution | 186 | 185 | 34 | 18 | 103 | 99 | (13) | (143) | 310 | 159 |
| Dotations aux pertes sur créances ⁽³⁾ | 52 | 53 | - | - | 9 | 11 | (16) | (2) | 45 | 62 |
| Bénéfice avant charge d'impôts, part des actionnaires sans contrôle et activités abandonnées | 134 | 132 | 34 | 18 | 94 | 88 | 3 | (141) | 265 | 97 |
| Charge d'impôts ⁽²⁾ | 48 | 48 | 12 | 7 | 33 | 33 | 4 | (28) | 97 | 60 |
| Part des actionnaires sans contrôle | - | - | 1 | 1 | - | - | 6 | 7 | 7 | 8 |
| Bénéfice avant activités abandonnées | 86 | 84 | 21 | 10 | 61 | 55 | (7) | (120) | 161 | 29 |
| Activités abandonnées | - | - | - | - | - | - | 1 | (3) | 1 | (3) |
| Bénéfice net | 86 | 84 | 21 | 10 | 61 | 55 | (6) | (123) | 162 | 26 |
| Actif moyen | 38 716 | 38 100 | 672 | 749 | 38 226 | 35 627 | (5 340) | (6 686) | 72 274 | 67 790 |

Neuf mois terminés le 31 juillet

(en équivalent imposable)

(non vérifié) (en millions de dollars)

| | Particuliers et entreprises | | Gestion de patrimoine | | Marchés financiers | | Autres | | Total | |
|--|--------------------------------|--------|--------------------------|------|-----------------------|--------|---------|---------|--------|--------|
| | 2003 | 2002 | 2003 | 2002 | 2003 | 2002 | 2003 | 2002 | 2003 | 2002 |
| Revenu net d'intérêt ⁽⁴⁾ | 928 | 887 | 67 | 66 | 155 | 237 | (117) | (85) | 1033 | 1 105 |
| Revenus autres que d'intérêt ⁽⁴⁾ | 468 | 442 | 415 | 389 | 501 | 392 | 108 | (29) | 1492 | 1 194 |
| Revenu total | 1396 | 1329 | 482 | 455 | 656 | 629 | (9) | (114) | 2525 | 2 299 |
| Charges d'exploitation | 850 | 820 | 389 | 375 | 374 | 296 | 22 | 9 | 1635 | 1 500 |
| Contribution | 546 | 509 | 93 | 80 | 282 | 333 | (31) | (123) | 890 | 799 |
| Dotations aux pertes sur créances ⁽³⁾ | 156 | 166 | - | - | 31 | 32 | (60) | 239 | 127 | 437 |
| Bénéfice avant charge d'impôts, part des actionnaires sans contrôle et activités abandonnées | 390 | 343 | 93 | 80 | 251 | 301 | 29 | (362) | 763 | 362 |
| Charge d'impôts ⁽⁴⁾ | 141 | 127 | 33 | 27 | 89 | 111 | 14 | (105) | 277 | 160 |
| Part des actionnaires sans contrôle | - | - | 3 | 3 | - | - | 18 | 20 | 21 | 23 |
| Bénéfice avant activités abandonnées | 249 | 216 | 57 | 50 | 162 | 190 | (3) | (277) | 465 | 179 |
| Activités abandonnées | - | - | - | - | - | - | 1 | 115 | 1 | 115 |
| Bénéfice net | 249 | 216 | 57 | 50 | 162 | 190 | (2) | (162) | 466 | 294 |
| Actif moyen | 38 537 | 38 363 | 667 | 781 | 37 313 | 37 763 | (5 607) | (6 960) | 70 910 | 69 947 |

Particuliers et entreprises

Ce secteur regroupe le réseau des succursales, le service aux intermédiaires, les cartes de crédit, les assurances, les services aux entreprises ainsi que le secteur de l'immobilier.

Gestion de patrimoine

Ce secteur regroupe le courtage de plein exercice avec les particuliers, le courtage à escompte, les fonds communs de placement, les services fiduciaires et la gestion de portefeuille.

Marchés financiers

Ce secteur comprend le financement et le crédit aux grandes entreprises, les activités de trésorerie y compris la gestion de l'actif et du passif de la Banque et le courtage aux sociétés.

Autres

Cette rubrique regroupe les activités de titrisation, les gains à la cession d'activités, certains éléments non récurrents, les activités abandonnées ainsi que la portion non allouée des services centraux.

(1) Depuis le 1^{er} novembre 2002, la Banque a modifié la composition de ses secteurs isolables pour tenir compte des changements à sa structure organisationnelle. Les données comparatives ont été retraitées afin de tenir compte de ces changements.

(2) Le revenu net d'intérêt a été majoré de 8 millions de dollars (12 millions de dollars en 2002) et les revenus autres que d'intérêt de 9 millions de dollars (-2 millions de dollars en 2002) afin de rendre uniforme le revenu exonéré d'impôts réalisé sur certaines valeurs mobilières en comparaison avec le revenu d'autres instruments financiers. Un montant égal est ajouté à la charge d'impôts.

(3) Les dotations aux pertes sur créances des secteurs d'exploitation sont déterminées en fonction des pertes anticipées établies au moyen d'analyses statistiques. L'écart entre les pertes réelles subies et les pertes anticipées est comptabilisé sous la rubrique « Autres ».

(4) Le revenu net d'intérêt a été majoré de 30 millions de dollars (22 millions de dollars en 2002) et les revenus autres que d'intérêt de 36 millions de dollars (44 millions de dollars en 2002) afin de rendre uniforme le revenu exonéré d'impôts réalisé sur certaines valeurs mobilières en comparaison avec le revenu d'autres instruments financiers. Un montant égal est ajouté à la charge d'impôts.

Commentaire

Prochaine relance de l'économie, malgré les embûches

La conjoncture est parfois sujette à de brusques retournements. Ainsi, jusqu'à l'an passé, l'économie canadienne trônait au sommet du G-7, malgré les difficultés que connaissaient les États-Unis, notre principal partenaire commercial. En 2003, la guerre en Iraq, le syndrome respiratoire aigu sévère et un cas d'encéphalopathie spongiforme bovine ont perturbé la situation. De façon plus insidieuse, la réalité chez nos voisins du Sud a fini par rattraper notre secteur manufacturier, qui a de plus encaissé une forte appréciation du dollar canadien. Mais nous demeurons confiants en une relance prochaine de l'économie américaine, avec des effets d'entraînement prometteurs sur l'économie canadienne.

Tablant sur une relance de la reprise de l'économie américaine à la fin de 2002, les économistes étaient confiants de voir la croissance économique au Canada dépasser à nouveau 3 % en 2003. Malheureusement, les tensions géopolitiques ont provoqué de l'incertitude, et les entreprises américaines, sur lesquelles on comptait pour une relance des investissements et de l'embauche, ont joué de prudence. Cette attitude a persisté jusqu'à la conclusion de la guerre en Iraq. En conséquence, la relance attendue de l'économie américaine ne s'est pas encore matérialisée. Certains ont même craint à un certain moment que l'économie américaine ne tombe en déflation.

Le syndrome respiratoire aigu sévère a surgi en Asie du sud-est, justement une des seules régions du monde, avec le Canada, à montrer une croissance économique vigoureuse. Le syndrome s'est ensuite manifesté à Toronto, avec les conséquences que l'on sait sur l'industrie touristique à travers tout le Canada. Cette industrie était déjà aux prises avec une baisse de régime due aux tensions géopolitiques. Les craintes concernant cette épidémie n'étaient pas encore apaisées qu'un cas d'encéphalopathie spongiforme bovine a provoqué un embargo sur le bœuf canadien.

Parallèlement à ces coups du sort, le secteur manufacturier subissait la faiblesse de la demande américaine. De plus, au cours des six premiers mois de l'année, le dollar canadien s'est apprécié de 17 %. Ces deux facteurs sont à l'évidence grandement responsables de la perte de 87 000 emplois manufacturiers entre août 2002 et juin 2003.

Suite à ces embûches, les perspectives de croissance économique ont été révisées en baisse. Aujourd'hui, nous nous attendons à une croissance de l'ordre de 2,4 % pour 2003.

L'économie américaine donne des signes encourageants

Selon toute vraisemblance, à cause de l'émergence des tensions géopolitiques, la relance de l'économie américaine initialement prévue pour la fin de 2002 ne se matérialisera qu'un an plus tard. Il existe des signes encourageants à cet égard. Tout d'abord, la combinaison des politiques monétaire et fiscale est la plus stimulante en 25 ans. Ensuite, le deuxième trimestre a été aux États-Unis moins sombre qu'il n'y paraissait. La croissance économique a été de l'ordre de 2,4 % à rythme annuel. Bien qu'une partie de cette croissance s'explique par les dépenses liées au conflit en Iraq, il ne faut pas négliger l'apport de l'investissement des entreprises. Il s'agit là d'un premier signal à l'effet que les entreprises sont en train de laisser tomber leur circonspection. Les dépenses de consommation ont aussi bien fait, avec une croissance de 3,3 %. Les ménages, qui ont bénéficié d'allègements fiscaux à compter de juillet, devraient tenir le coup à court terme.

De plus, les bénéfices au deuxième trimestre divulgués par les entreprises faisant partie de l'indice S&P500 sont plus élevés que prévus. Cela est d'ailleurs conforme avec la hausse de 5,7 % à rythme annuel de la productivité du travail dans le secteur privé non agricole. Une telle performance témoigne d'un potentiel d'amélioration des marges bénéficiaires, malgré le fait que l'environnement de faible inflation ne permette pas de relever significativement les prix de vente. Par ailleurs, même si les prix de l'énergie demeurent élevés par rapport à il y a un an, ils sont tout de même en retrait par rapport à leur sommet du premier trimestre.

Certains craignent que la montée des taux obligataires sonne le glas des espoirs de relance. Il est vrai qu'après avoir touché un creux à 3,10 % à la mi-juin, le taux des obligations gouvernementales à dix ans a grimpé au-dessus de 4 %. Mais heureusement, cette hausse ne s'est pas pleinement reflétée sur les taux des obligations corporatives.

Nous pensons que la relance de l'économie américaine replacera la croissance économique canadienne sur la bonne voie. Cette dernière devrait atteindre 3,0 % en 2004. La hausse de la demande américaine viendra à point nommé pour beaucoup de nos fabricants, qui ont eu à faire face à une vive appréciation du dollar canadien en première moitié d'année.

À long terme, nous croyons que nos fabricants devront s'habituer à un huard au-dessus de 0,70 dollar américain. En effet, la détérioration du déficit au compte courant américain et du déficit fédéral exerceront un effet négatif sur le billet vert.

Nouvelles bancaires

La Banque remporte deux prix aux Mercuriades pour sa stratégie Internet:

Lors de la 23^e édition du concours Les Mercuriades organisé par la Fédération des Chambres de commerce du Québec, la Banque a remporté le Mercure dans la catégorie Stratégie Internet ainsi que le Prix spécial Bell qui honore le mérite d'une entreprise pour l'utilisation des nouvelles technologies de l'information. Ces distinctions témoignent des efforts du personnel de la Banque dans la mise en œuvre d'une vision et d'une stratégie Internet axées sur les besoins de la clientèle. Depuis le lancement du nouveau site www.bnc.ca en août 2002, les ventes de produits et services financiers par Internet se sont accrues de 53 % et l'indice de satisfaction de la clientèle à l'égard du site est très élevé.

M. Réal Raymond assume la présidence de la division des banques de la campagne 2003 de Centraide du Grand Montréal:

M. Réal Raymond, président et chef de la direction, agira à titre de président de la division des banques lors de la campagne 2003 de Centraide du Grand Montréal qui sera lancée en septembre prochain. En combinant les dons corporatifs et ceux des employés, les banques ont versé plus de 4,4 millions de dollars à Centraide du Grand Montréal en 2002. Grâce aux efforts soutenus de tous les participants, M. Réal Raymond compte voir croître cette année la contribution des banques et de leur personnel, de même que le nombre de donateurs de plus de 1 000 \$.

Le président de la Banque Nationale présente sa stratégie pour faciliter l'accès aux services de paiements: Dans le cadre d'un colloque organisé en juin dernier par l'Association canadienne des paiements, M. Réal Raymond, président et chef de la direction, a présenté la stratégie élaborée par la Banque Nationale pour faciliter l'accès aux services de paiements: le partenariat stratégique. Les ententes conclues au cours des dernières années par la Banque avec des institutions financières non bancaires comme Promutuel, Assante, le Groupe Investors, la Great-West et la London Life ont en effet permis d'offrir à leurs clientèles un accès facile à des outils de paiements, tout en permettant à ces entreprises de se concentrer sur leurs compétences respectives. Le partenariat stratégique constitue une formule gagnante qui profite à tous les partenaires, puisqu'il permet également à la Banque de rentabiliser son système de paiements et d'augmenter sa croissance sur le marché canadien.

Campagne au profit de la Fondation de la recherche sur les maladies infantiles:

Pour la 8^e année consécutive, la Banque a participé à la campagne de financement de la Fondation de la recherche sur les maladies infantiles en vendant dans ses succursales du Québec des billets pour la course de canards Ovide. Un montant de 188 000 \$ a ainsi été versé à la Fondation, en hausse de plus de 20 % par rapport à l'an dernier.

La Financière Banque Nationale se classe au 1^{er} rang pour la satisfaction de ses conseillers:

La Financière Banque Nationale s'est classée au premier rang des maisons de courtage appartenant à des grandes banques canadiennes, quant à la satisfaction des conseillers en placement de son réseau canadien des services aux particuliers, lors du sondage annuel publié en mai dernier par le mensuel Investment Executive. Les conseillers de la Financière Banque Nationale ont accordé à leur employeur une note supérieure à celle de l'an dernier pour la majorité des 24 éléments du sondage, pour un score global de 8,2 points sur dix, comparativement à 7,7 pour la moyenne des firmes sondées.

Bourses et emplois d'été pour des étudiants atteints d'une déficience

physique ou intellectuelle: Dans le cadre de la 14^e édition de son programme, la Banque a octroyé cette année encore trois bourses et emplois d'été à des étudiants de niveau collégial ou universitaire atteints d'une déficience physique ou intellectuelle. Unique dans l'industrie bancaire canadienne, ce programme a pour but d'aider des étudiants à poursuivre leurs études et à acquérir une expérience de travail reliée à leur champ d'intérêt. À ce jour, 38 personnes ont bénéficié d'une bourse et réalisé plus de 16 000 heures de travail dans des domaines variés.

Un analyste de la Financière Banque Nationale reconnu meilleur analyste

en équité au pays: – Steve Laciak, premier vice-président à la Financière Banque Nationale, a été reconnu comme le meilleur analyste en équité au Canada lors du classement effectué par le Financial Post et la firme de recherche StarMine des 600 analystes au pays. Ce classement prestigieux a été établi au terme de plusieurs semaines de travail intensif visant à valider des centaines de recommandations des meilleurs analystes canadiens afin de déterminer celles qui se sont avérées profitables et celles qui ont raté la cible.

Mise en garde au sujet des prévisions

Il arrive que la Banque Nationale du Canada, dans le cadre de ses analyses et déclarations, énonce des prévisions relatives à la conjoncture économique, à l'évolution des marchés, à l'atteinte de ses objectifs stratégiques, à certains risques et à d'autres questions connexes. Il va de soi que, de par sa nature même, tout énoncé prévisionnel est incertain et comporte des risques inhérents. Il est donc possible que les prévisions explicites ou implicites qu'il contient ne se réalisent pas et que la réalité future en diffère sensiblement. De telles divergences relèvent de facteurs qui comprennent, de manière non limitative,

l'évolution de la conjoncture canadienne ou internationale (notamment les fluctuations des taux d'intérêt, des devises et d'autres instruments financiers), l'évolution des marchés, les changements technologiques, ou les modifications de la réglementation. Ceux, notamment les investisseurs, qui se fondent sur les énoncés prévisionnels de la Banque pour prendre des décisions doivent bien tenir compte de ces facteurs ainsi que des incertitudes qu'ils contiennent et des risques qu'ils impliquent. La Banque leur déconseille d'accorder une confiance induite à ce qui est de nature prévisionnelle.

Siège social

600, rue de La Gauchetière Ouest
Montréal (Québec) Canada
H3B 4L2

www.bnc.ca

Renseignements divers

Service de relations avec les investisseurs

Les analystes financiers et investisseurs qui souhaitent obtenir des informations financières concernant la Banque sont priés de communiquer avec le service de Relations avec les investisseurs, par téléphone au (514) 394-0296, par télécopieur au (514) 394-6196 ou par courriel à l'adresse relationsinvestisseurs@bnc.ca. De plus, pour toute information concernant la Banque et ses publications, vous pouvez visiter le site WEB de la Banque à l'adresse suivante: www.bnc.ca.

Service de dépôt direct des dividendes

La Banque offre, pour fins sécuritaires, à ses actionnaires la possibilité de déposer directement leurs dividendes dans un compte à une institution financière de leur choix, dotée d'un système de transfert électronique de fonds.

Pour tout renseignement supplémentaire, veuillez communiquer avec le registraire, Trust Banque Nationale, aux numéros 1-800-341-1419 ou (514) 871-7171, ou par courriel à l'adresse clientele@tbn.bnc.ca.

Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions

Les détenteurs d'actions ordinaires ou privilégiées peuvent investir dans les actions ordinaires de la Banque au moyen du Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions sans avoir à payer de commission ou de frais d'administration. Les participants au Régime peuvent soit réinvestir

les dividendes en espèces versés sur les actions admissibles qu'ils détiennent ou soit effectuer des versements en espèces facultatifs d'un montant minimal de 500 \$ par versement jusqu'à concurrence de 5000 \$ par trimestre.

Pour tout renseignement supplémentaire, veuillez communiquer avec le registraire, Trust Banque Nationale, aux numéros 1-800-341-1419 ou (514) 871-7171, ou par courriel à l'adresse clientele@tbn.bnc.ca.